# Formation BCP Installateur Sanitaire et Thermique

**Autres formations** 

Posté par: formations-concours Publiée le : 7/10/2008 10:34:43

Secteur : Sanitaire Diplôme : BCP

FiliA re: Apprentissage

Option: Dominante: Sanitaire

#### **Définition**

Le Brevet de Compagnon professionnel "Installateur Sanitaire et Thermique" dominante sanitaire ou thermique est une formation complémentaire homologuée de niveau V se préparant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'un an.

#### **Objectifs**

Préparer à un emploi d'installateur autonome, capable d'animer une petite équipe de travail. **Public visÃ**©

Jeunes de moins de 26 ans titulaires d'une premiÃ"re qualification professionnelle de niveau V dans le métier (CAP ou BEP) motivés par une évolution de carriÃ"re dans l'entreprise. Rémunération

Rémunération minimale légale pour un apprentissage de type "formation complémentaire", sur la base du salaire mensuel conventionnel brut en vigueur.

• moins de 18 ans, 52 %

• Ã partir de 18 ans, 64 %

• Ã partir de 21 ans, 76%

Exonération des charges sociales. Domaines de la formation

#### **Domaine professionnel:**

• Production

- Préparer le chantier
- Réaliser les installations sanitaires et/ou thermiques
- Mettre en service I'installation
- Clore le chantier

#### Domaines généraux :

• Relations commerciales de base

• Perception des coûts

• Communication interne

• Organisation du travail Lieu

CFA du Bâtiment - rue Gustave Eiffel - 68700 CERNAY

TéI. 03.89.75.77.67 - Directeur Adjoint : Jean-Marie FREYBURGER

Possibilité de restauration et éventuellement d'hébergement en internat sur place

CFA "Le Corbusier" - rue Lixenbuhl - BP 153 - 67404 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN Cedex

TéI. 03.88.66.87.50 - Directeur Adjoint : Gérard RUBLE

Possibilité de restauration et éventuellement d'hébergement en internat sur place La

#### formation au CFA

Démarrage du cycle : septembre Durée de la formation : 420 heures

Rythme d'alternance : 1 semaine/mois pendant la période scolaire

Animation pédagogique .'Equipe de formateurs du CFA renforcée par I'intervention

de spécialistes extérieurs Modalités d'évaluation

# • Un contrà le en cours déformation

Evaluer I'atteinte d'objectifs en entreprise préalablement définis en termes de compétences et

d'attitudes professionnelles

## • Un projet professionnel comprenant :

- un dossier à constituer par l'apprenti
- la réalisation d'un descriptif précis d'un plan d'installation, et son fonctionnement

### • Deux épreuves terminales

- une épreuve écrite (Etude de cas)
- une épreuve pratique de contrà le

• Une moyenne des notes obtenues en CFAÂ Â